

Détection et investigation de maladies professionnelles potentiellement émergentes au sein du réseau RNV3P

V. Bonnetterre^{1,2}, L. Faisandier¹, J.-D. Bicout¹, R. De Gaudemaris^{1,2}

1/ Laboratoire EPSP-TIMC-IMAG, UMR CNRS 5525, Faculté de médecine, Université Joseph Fourier, Grenoble –
2/ Centre de consultation de pathologies professionnelles, Équipe médecine et santé au travail, Pôle de santé publique, CHU de Grenoble

CONTEXTE

Le Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) est un réseau d'experts qui enregistre, depuis 2001, l'ensemble des consultations de pathologies professionnelles des 29 CHU de France métropolitaine. La société française de médecine du travail, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) et l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail sont partenaires de ce réseau.

L'un des objectifs du RNV3P est de développer des méthodes de détection automatique puis d'investigation de pathologies professionnelles potentiellement émergentes.

À la suite des travaux précédents, sont considérées comme potentiellement émergentes les associations pathologie-nuisances qui génèrent un signal par la méthode de pharmacovigilance "Proportional Reporting Ratio" (PRR), c'est-à-dire dont le nombre de cas observés est statistiquement supérieur à ceux attendus, ET qui ne sont pas déjà indemnisables au titre des tableaux de maladies professionnelles.

OBJECTIF

Repérer puis renseigner, au moyen de données internes et externes au réseau, les associations pathologie-expositions potentiellement émergentes.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Le RNV3P enregistre environ 5 000 nouveaux problèmes de santé au travail (PST) chaque année. Chacun de ces PST est constitué principalement d'une pathologie (code CIM10), une à cinq nuisance(s) (code Cnam), une profession (code BIT), un secteur d'activité (code NAF), ainsi qu'un degré d'imputabilité (variable ordinale allant de 0 à 3) liant chacune des nuisances à la pathologie.

La méthode PRR est aujourd'hui appliquée de façon à prendre en compte l'ensemble des nuisances rapportées par les experts et non plus seulement la nuisance principale (multi-exposition).

Les associations potentiellement émergentes sont extraites et renseignées d'une double manière. Dans un premier temps, leurs caractéristiques internes au réseau sont précisées (nombre de cas observés, distribution de l'imputabilité, fréquence et nature des conuisances associées, etc.). Dans un deuxième temps, le degré de preuve scientifique de la relation de causalité est estimé à partir d'une recherche bibliographique, selon un algorithme détaillant pour chacune le niveau de preuve épidémiologique et toxicologique (algorithme reprenant les principaux critères de Bradford Hill). Les références bibliographiques principales ayant permis ce codage sont présentées pour chaque association potentiellement émergente.

RÉSULTATS

Les données transversales cumulées 2001-2006 du RNV3P ont été utilisées pour les analyses, soit 30 328 PST. Ces PST génèrent 5 178 associations P_xN_i distinctes dont 76 % ont été associées au moins une fois à une conuisance, générant à leur tour un total de 7 546 associations P_xN_ixN_j distinctes. Seize pour cent des associations P_xN_i (n=802) génèrent un signal dont la moitié est non indemnisable (n=407). Sur l'échantillon des cancers en particulier, 70 des 550 associations P_xN_i distinctes génèrent un signal, dont 42 associations non indemnisables. Ces 42 associations seront présentées ainsi que le résultat des investigations afférentes.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Une formalisation de ce travail de recherche (automatisation) au travers d'une application web permettant aux utilisateurs du réseau de lancer ce type d'analyses "à la carte" (sélection des paramètres d'entrée et de sortie) est en cours de développement.